



La situation sociale en France est marquée par l'expression diverse et multiple d'un mécontentement social grandissant, par l'aspiration à une véritable justice sociale et fiscale, par la dénonciation des reculs sur les libertés publiques comme individuelles. Le mouvement des gilets jaunes est l'expression récente de cette profonde crise sociale dont nous partageons nombre de revendications sociales.

Alors que les annonces faites par le président de la République ou son gouvernement n'ont pas répondu aux attentes, alors que des lois portant atteinte aux libertés syndicales et de manifester sont votées, que les prix des produits de consommation courante continuent à la hausse, que la suppression de l'ISF n'est pas remise en cause, que le chômage progresse... Le « grand débat national » ne peut ni se substituer, ni contourner, encore moins être opposé aux revendications sociales et syndicales.

Pour les jeunes, les difficultés ne cessent de croître : sélection, réforme du lycée et de la voie professionnelle, hausse des frais d'inscription des étudiant-es étranger-ères hors UE, progression de la précarité étudiante et gel des prestations sociales, ne font qu'attaquer le droit d'étudier.

En parallèle, le patronat, particulièrement celui des grands groupes, porte lui aussi une grande responsabilité dans l'exaspération sociale. C'est dans les entreprises et dans les services publics que les salarié-es sont considéré-es comme un coût et non pour ce qu'ils/elles sont : une richesse. C'est là que les conditions de travail se dégradent.

C'est partout que la précarité s'aggrave...

Dans ce contexte, il s'agit de gagner l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux, l'égalité femmes-hommes et un véritable droit à l'éducation et à la formation. Il s'agit aussi de renforcer notre protection sociale et notre système solidaire de retraite par répartition. Il s'agit enfin de répondre aux enjeux climatiques et environnementaux, tout en développant des emplois de qualité...

C'est dans ce but que nos organisations appellent à l'élargissement et à l'amplification de la mobilisation sociale :

- **HALTE** à la répression policière – **RETRAIT** du projet de loi « anticasseurs »
- **HAUSSE** immédiate du SMIC à 1800€ – **AUGMENTATION** générale des salaires et des pensions
- **REVALORISATION** immédiate du point d'indice pour les fonctionnaires
- **POUR** le maintien et l'amélioration des droits à l'assurance chômage
- **RÉINDEXATION** des salaires, des pensions et des retraites sur le coût de la vie
- **POUR** des services publics qui répondent aux besoins, retrait des contre-réformes « Dussopt », « Buzin », « Blanquer » dans la fonction publique et maintien des statuts
- **ABROGATION** des lois « Rebsamen », « El Khomri », « Macron » qui cassent le droit du travail
- **NON** à l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers, la sélection à l'Université
- **RETOUR** à la retraite à 60 ans et **ABANDON** de toute réforme de retraite par points
- **POUR** la défense de la sécurité sociale basée sur les cotisations (Non à la CSG)

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU et Solidaires appellent les salariés-es à se mettre massivement en grève le 19 mars et à s'inscrire dans les initiatives proposées par les syndicats dans les entreprises et les localités et avec les retraités-es, les jeunes et les privés-es d'emploi.

**Toutes et tous ensemble, avec ou sans gilets
à la manifestation à Tours, à 14h30, Place Anatole France**

LE 19 MARS ! AGISSONS !

**POUR NOS DROITS
POUR NOS SALAIRES
POUR LA FONCTION PUBLIQUE**

LE PROJET DE LOI DIT DE « TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE » RENDU PUBLIC LE 13 FÉVRIER, C'EST :

PLUS DE PRÉCARITÉ

- extension des possibilités pour les employeurs de recrutement par contrat
- création d'un « contrat de projet » pouvant prendre fin n'importe quand avec un délai de prévenance de deux mois et d'une durée maximale de 6 ans, soit la durée d'un mandat municipal
- introduction de la rupture conventionnelle dans la fonction publique

PLUS D'ARBITRAIRE ET DE FAVORITISME

- individualisation croissante de la rémunération et du déroulement de carrière, qui dépendront en grande partie du bon vouloir des directions et pourront évoluer à la baisse d'une année à l'autre
- suppression des CHSCT et des Comités Techniques, remplacés par une instance unique aux rôles et moyens réduits
- affaiblissement du rôle des commissions administratives paritaires et des droits syndicaux, conduisant à réduire les moyens pour nous défendre face à nos employeurs
- renforcement du pouvoir de sanction disciplinaire des employeurs

MOINS D'EFFECTIFS ET DE MOYENS POUR EXERCER NOS MISSIONS :

- facilitation et encouragement des suppressions de postes
- allongement du temps de travail avec la remise en cause

- des protocoles locaux de mise en place des 35 heures
- démantèlement et privatisation de notre outil paritaire national et solidaire de formation professionnelle, le CNFPT
- mise à mal de la médecine préventive

Cette attaque sans précédent contre la Fonction publique, contre nos droits et garanties, contre nos conditions de travail appelle une mobilisation dans l'unité la plus large possible pour gagner le retrait du projet de loi Dussopt. La journée interprofessionnelle de grève et de manifestation du 19 mars, à l'appel de la CGT, de FO, de Solidaires, de la FSU et des organisations de jeunesse, est une première étape.

**POUR LA FONCTION PUBLIQUE !
POUR UN SERVICE PUBLIC ÉGALITAIRE
POUR LES USAGERS !
POUR LE RENFORCEMENT DE NOS
DROITS ET GARANTIES COLLECTIVES !
POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES
ET DES PENSIONS !**

AGISSONS !

*Manifestation
mardi 19 mars 2019
à Tours, à 14h30, Place Anatole
France*

